

Eclairage: la norme NBN EN 12464-1



Un lieu de travail mal éclairé conduit à des conditions de travail dangereuses. L'éclairage doit toujours être adapté aux activités et aux besoins des travailleurs. L'employeur peut utiliser la norme NBN EN 12464-1 pour déterminer les conditions d'éclairage des lieux de travail intérieurs.

Sujets: [Éclairage](#)

©: preventMail 06/2023

Last change: 13.02.23
